

En 2015, un peu moins de 30 % de la dépense intérieure d'éducation, soit 42,5 milliards d'euros, ont été consacrés à l'enseignement du premier degré. Depuis 1980, la dépense pour un élève du premier degré a augmenté de 92,2 % en prix constants, pour s'établir à 6 190 euros en 2015.

EN 2015, la dépense d'éducation pour le premier degré (enseignement préélémentaire et élémentaire, adaptation scolaire, scolarisation des élèves handicapés et activités liées) représente 42,5 milliards d'euros (tableau 2.1).

Les collectivités territoriales financent 36,2 % de cette dépense, essentiellement les communes qui prennent en charge la rémunération de personnels non enseignants (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles [Atsem] et autres), ainsi que les dépenses de fonctionnement et d'investissement des écoles. Tous financeurs confondus, les dépenses de personnel représentent 77,4 % de la dépense des producteurs d'éducation, dont 26,5 % pour les personnels non enseignants.

De 1980 à 1992, la part de la dépense d'éducation consacrée au premier degré avait quasi continûment régressé, de 29,2 % à 26,6 %, avant de se redresser tendanciellement pour atteindre 28,8 % en 2015. Depuis 1980, la dépense globale pour le premier degré a augmenté de 91,2 % à prix constants, soit légèrement moins que la dépense intérieure d'éducation (93,9 %).

De 1980 à 2015, dans un contexte de baisse ou de stagnation des effectifs d'élèves du premier degré et de revalorisation des carrières des enseignants (création du corps des professeurs des écoles), la dépense pour un élève du premier degré est passée, à prix constants, de 3 220 euros à 6 190 euros,

soit une augmentation de 92,2 % ou, en moyenne, de 1,9 % par an (figure 2.2). La croissance, rapide jusqu'en 2000, ralentit un peu ensuite. Néanmoins, entre 2010 et 2015, la dépense moyenne dans le premier degré croît encore de 6,0 %, alors qu'elle baisse pour les autres niveaux (-2,5 % dans le second degré et -2,7 % dans l'enseignement supérieur).

De 1980 à 1997, les dépenses annuelles moyennes par élève de l'enseignement préélémentaire et élémentaire se sont nettement rapprochées, grâce à l'augmentation du nombre moyen d'enseignants par élève et à l'important accroissement des dépenses de personnel des communes en préélémentaire. Ensuite, elles restent relativement proches avec, depuis 2013, un léger avantage pour un élève de préélémentaire (6 350 euros en 2015) par rapport à un élève d'élémentaire (6 090 euros en 2015).

De 1990 à 2015, le coût d'une scolarité primaire théorique (3 ans en préélémentaire et 5 ans en élémentaire) sans redoublement ni raccourcissement de cycle, s'est accru de 55 %, passant de 32 010 à 49 490 euros (en euros constants) (tableau 2.3).

Les comparaisons internationales de coûts moyens par élève de l'enseignement élémentaire montrent qu'en 2013 la France se situe nettement en dessous de la moyenne de l'OCDE, très en deçà de pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni ou la Suède (figure 2.4). ■

La dépense d'éducation pour le premier degré comprend l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de France métropolitaine et des Dom pour l'enseignement et les activités liées : hébergement et restauration, administration, orientation, médecine scolaire, fournitures scolaires, transports scolaires, etc., pour la partie correspondant au premier degré. Dans le compte de l'éducation l'enseignement spécialisé du premier degré n'est pas distingué de l'enseignement élémentaire. Les dépenses des collectivités territoriales liées aux nouveaux rythmes scolaires sont sans doute sous-estimées ici, la présentation des comptes des communes ne permettant pas toujours de les identifier. La dépense d'éducation pour le premier degré est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, dont les méthodes, le champ et les concepts évoluent périodiquement. Pour permettre un suivi chronologique, les principales séries de données sont alors rétopolées et les montants ainsi recalculés peuvent donc différer de ceux des éditions précédentes de L'état de l'École. Les montants des dépenses de la dernière année sont des montants provisoires.

L'indicateur international est présenté en équivalents dollars convertis en utilisant les parités de pouvoir d'achat qui sont des taux de conversion monétaire permettant d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

La dépense d'éducation pour le premier degré

2

2.1 – La dépense d'éducation pour le premier degré

	1980	2000	2010	2014	2015p
DIE pour le premier degré					
aux prix courants (en milliards d'euros)	8,6	29,8	38,0	42,0	42,5
aux prix 2015 (en milliards d'euros)	22,2	37,0	39,5	42,3	42,5
Part dans la DIE (en %)	29,2 %	27,5 %	27,2 %	28,8 %	28,8 %
Dépense moyenne par élève aux prix 2015 (en euros)	3 220	5 530	5 840	6 180	6 190
Structure du financement initial (en %)¹					
État ²		55,5 %	54,1 %		55,3 %
<i>dont MENESR</i>			55,3 %	53,9 %	55,1 %
Collectivités territoriales		36,4 %	37,6 %		36,2 %
Autres administrations publiques et CAF		1,6 %	2,4 %		2,5 %
Entreprises		0,0 %	0,0 %		0,0 %
Ménages		6,5 %	5,9 %		6,0 %

2015p : données provisoires.

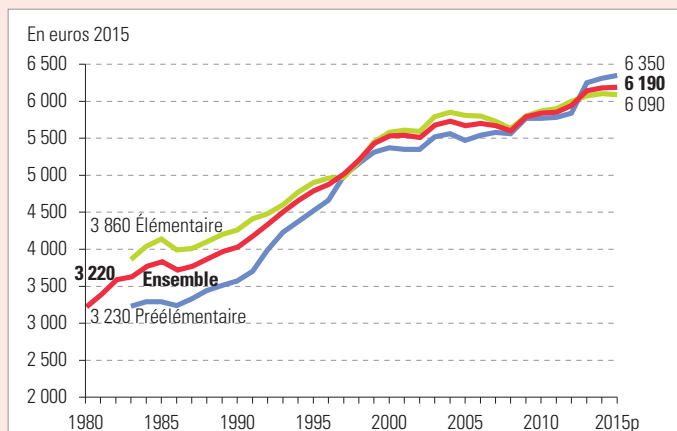
1. La structure du financement initial du 1^{er} degré n'a pas été rétropolée avant 2006.

2. État = MENESR + autres ministères + reste du monde.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

2.2 – Évolution de la dépense moyenne par élève du premier degré aux prix 2015 en euros (depuis 1980)



2015p : données provisoires.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

2.3 – Dépense théorique par élève pour une scolarité primaire¹ (aux prix 2015)

	1990		2015p	
	en euros	en %	en euros	en %
Préélémentaire	10 700	33,4	19 050	38,5
Élémentaire	21 310	66,6	30 440	61,5
Total	32 010	100,0	49 490	100,0

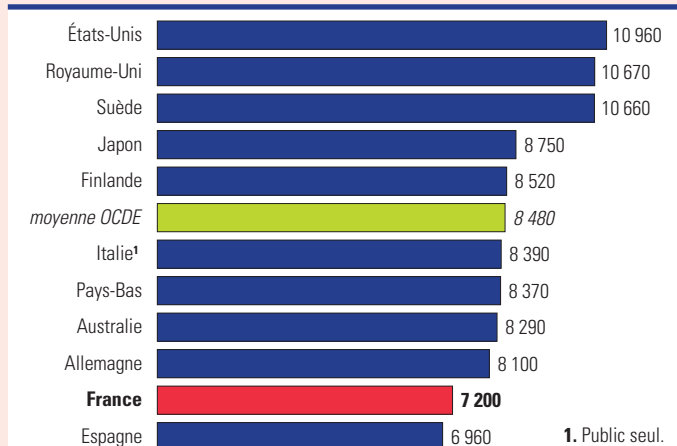
2015p : données provisoires.

1. 3 ans en préélémentaire et 5 ans en élémentaire (sans redoublement, sans raccourcissement de cycle).

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

2.4 – Dépense moyenne pour un élève de l'élémentaire Public et privé, en équivalents dollars (2013)



Source : OCDE, Regards sur l'éducation, 2016.